

Votants : 67

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 05 décembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 décembre 2023

### AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VALLANS POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET COMMUNAL

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Eric PERSAIS, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

#### **Titulaires absents :**

Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Jean-Michel BEAUDIC, Sophie BROSSARD, Romain DUPEYROU, Christophe GUINOT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Michel PAILLEY, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

#### **Titulaires absents excusés :**

Sophie BOUITRIT, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023**

#### **AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE VALLANS POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET COMMUNAL**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 7 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 ;

Vu la délibération du 13 octobre 2023 de la Commune de Vallans sollicitant le PACT de 3<sup>ème</sup> génération pour la refonte du site internet communal ;

La Commune de Vallans a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 1 993,05 € au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 pour la refonte du site internet communal.

Le coût total prévisionnel de cette refonte s'élève à 3 986,10 € HT.

Dans un contexte où les citoyens ont de plus en plus recours aux réseaux sociaux et aux sites internet pour s'informer et effectuer les démarches administratives, la commune souhaite mettre à leur disposition un outil qui répondent à leurs besoins.

Le site internet actuel de la commune est totalement obsolète et ne répond pas aux normes RGPD.

La refonte du site internet doit permettre de proposer une version plus moderne, avec une identité visuelle tout en proposant une administration facile à prendre en main et dotée d'un véritable service de maintenance.

Ce projet répond à l'axe 1 portant sur le soutien aux cœurs de bourg du règlement du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 1 993,05 € au titre du PACT de 3<sup>ème</sup> génération 2022-2024 à la Commune de Vallans ;

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement de PACT de 3<sup>ème</sup> génération.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**